



Au cours de la journée du 18 septembre, les policiers de la Sûreté du Québec ont mené plusieurs interventions spécifiques en matière de sécurité routière dans la MRC de Drummond.

Des équipes de policiers étaient en place à différents endroits afin d'intervenir auprès des automobilistes au comportement à risque de provoquer des collisions ou d'être blessé en cas d'impact.

Une attention particulière était portée au non-respect des limites de vitesse, à l'utilisation du téléphone cellulaire au volant ainsi qu'au non-port de la ceinture de sécurité.

Ces opérations ont été menées dans les municipalités de L'Avenir, Wickham, Durham-Sud, St-Bonaventure, St-Edmond-de-Grantham, St-Guillaume, St-Félix-de-Kingsey, St-Lucien et Ste-Brigitte-des-Saults.

Au total, 22 constats d'infractions ont été émis au cours de la journée, dont 18 pour des excès de vitesse, ainsi que quatre pour d'autres infractions.

La Sûreté du Québec rappelle que la vitesse est l'une des premières causes de collisions mortelles à survenir sur les routes du Québec.

Si chaque conducteur réduisait de 5 km/h sa vitesse moyenne, le nombre de blessures et de décès sur nos routes diminueraient de 15%.